



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036716

HAL Id: hceres-02036716

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036716v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Psychologie

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : SHS, Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004677

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nancy et Metz.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La structure de la mention de *Psychologie* propose 1 500 heures constituées en première année (L1) d'enseignements fondamentaux en psychologie (du développement, clinique, pathologique, cognitive, sociale, générale, différentielle, expérimentale, etc.), de quelques enseignements dans d'autres disciplines et d'un module transverse de formation conduisant à la certification linguistique Cles de niveau 2 (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), à la certification informatique de niveau C2i de niveau 1 (Certificat informatique et Internet), à l'approfondissement du projet professionnel de l'étudiant et aux enseignements de méthodologie universitaire. Un parcours *Métiers du social*, mis en place *via* une convention avec l'Institut régional du travail social (IRTS) de Lorraine, permet dès le premier semestre d'identifier les métiers et les diplômes du travail social. La deuxième année (L2) propose un approfondissement des théories psychologiques ainsi que la présentation des champs d'application de la psychologie (santé, travail, justice, etc.) et ses méthodes (réalisation de tests, entretiens, questionnaires, etc.). La troisième année (L3) propose un parcours de *Préparation aux concours des fonctions publiques*, aux côtés des parcours *Psychologie* et *Métiers du social*. Un stage d'une durée de deux semaines et demi est réalisé en L3 auprès d'un professionnel de la psychologie.

En moyenne, le site de Nancy accueille 423 étudiants par an en L1 et le site de Metz 358 ; en L2, 207 étudiants à Nancy et 145 à Metz et enfin, en L3, 155 étudiants à Nancy et 150 à Metz. Environ 80 % des diplômés intègrent le master de *Psychologie*, cette mention n'ayant pas une vocation professionnelle puisque le titre de psychologue qui autorise l'exercice de la profession n'est accessible qu'avec un master.

L'autre partie des étudiants prépare les concours des fonctions publiques, de conseiller d'orientation professionnel ou de psychologue scolaire et les concours d'entrée aux écoles du travail social. Les enseignements acquis dans le parcours *Métiers du social* conduisent à des équivalences, sous forme d'allègements dans le cadre des



parcours de formation de l'IRTS de Lorraine. Chaque année, dix étudiants étrangers sont accueillis et trois étudiants inscrits à l'Université de Lorraine (UDL) partent à l'étranger dans le cadre de la mobilité européenne.

L'équipe pédagogique comprend 68 personnes sur les deux sites (15 professeurs, 28 maîtres de conférences, 3 ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche), 5 doctorants, 28 intervenants professionnels et 5 personnels administratifs). Cette mention est ouverte en formation initiale et en formation continue (environ 30 étudiants par an).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention concerne tous les domaines de la psychologie et constitue une préparation efficace au master de *Psychologie* puisque 80 % des diplômés de L3 l'intègrent. L'architecture de la formation est bien pensée et bien structurée dans cet objectif. Soucieux du fait que la licence ne permet pas d'exercer immédiatement le métier de psychologue compte tenu de la réglementation de la profession de psychologue, les responsables ont également mis en place un parcours de *Préparation aux concours de la fonction publique* et un parcours transverse intéressant les *Métiers du social*, dans le cadre d'une convention avec l'IRTS de Lorraine. Ce parcours ne délivre toutefois pas d'ECTS (*European Credits Transfer System*) ; il aménage des allègements de parcours en cas d'intégration dans un cursus de formation de l'IRTS. Le travail sur les référentiels de savoirs et de compétences mérite d'être salué.

Le rapprochement récent entre les sites de Metz et de Nancy n'est pas évident et les responsables en sont conscients. Trop de disparités demeurent dans les parcours et les flux d'étudiants comme dans les politiques de tutorat, de stage et de suivi. Il est souhaitable de mieux analyser les causes de ces écarts et de tirer quelques enseignements des pratiques observées sur les deux sites pour y remédier, en s'inspirant des meilleures expériences. Le tableau suivant illustre la disparité, problématique pour un même diplôme, de réalité d'enseignement, de suivi et peut-être de populations étudiantes entre les deux sites (moyenne des indicateurs transmis en annexe de 2006 à 2011) :

	Nancy	Metz
Taux d'abandon en L1	40 %	15,5 %
Taux de réussite en 3 ans	24,7 %	55 %
Taux d'insertion professionnelle (inscrits en L3 diplômés, enquête Observatoire de la vie étudiante)	70 %	7,3 %

Une véritable réflexion mériterait d'être menée sur les enseignements et les parcours à mutualiser avec d'autres mentions et d'autres disciplines, face au taux d'abandon en L1 et au taux de réussite en trois ans pour les deux sites. Le même commentaire que pour les autres mentions préparant aux concours du travail social s'applique ici : l'accès aux écoles du travail social est réglementé en région par une politique de quota et le niveau du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est d'un niveau de qualification (de niveau III) inférieur à celui d'une licence générale (de niveau II). Sans chiffres précis sur les abandons, les devenirs et les résultats aux concours des candidats et avec à l'esprit le contexte de réglementation des diplômes du travail social, ce cursus de préparation aux concours est-il suffisamment pertinent par rapport à d'autres préparations spécialisées dans le travail social ?

- Points forts :

- La cohérence du projet pédagogique et de l'architecture de la mention du L1 au L3 avec deux orientations visibles, la poursuite en master ou dans les métiers de la psychologie appliquée.
- La présentation détaillée des compétences et savoirs attendus disciplinaires, transversaux et professionnels ainsi que des débouchés professionnels accessibles.
- Les importants efforts réalisés pour l'adaptation de la mention aux publics : ouverture en formation continue et remises à niveau en statistiques et en biologie.
- Le taux élevé de poursuite des études en master.



- Points faibles :
 - Le dossier avance des affirmations sans données ni preuves concrètes (par exemple : par quels contenus, selon quelles méthodes et pratiques s'évalue ou se développe la « démarche entrepreneuriale » chez les étudiants ?).
 - Les différences de pratiques entre Nancy et Metz sont identifiées par les responsables, mais ils n'en tirent pas de conséquences pratiques (par exemple, l'évaluation des enseignements par les étudiants, la pratique du stage, etc.).
 - Les chiffres transmis et leurs disparités méritent d'être commentés et expliqués. Les taux d'abandon en L1 entre Nancy (40 %) et Metz (15,5 %) ; le taux de réussite en trois ans entre Nancy (25 %) et Metz (55 %) et le taux d'insertion professionnelle (diplômés en L3 en master principalement : Nancy 70 % et Metz 7 %).
 - Les modalités d'enseignement et d'évaluation restent à diversifier, ce qui serait un projet en cours pour les responsables.
 - Le tutorat présenté n'est pas clair en termes de volume d'activité et de résultats.
 - La place réservée au stage est faible et aucune politique commune n'est précisée.
 - L'absence d'incitation à la mobilité européenne, alors même que les responsables mettent en avant une mobilité par un référentiel européen commun de la profession de psychologue.
 - Les chiffres et les résultats aux concours annoncés comme débouchés intéressants - notamment grâce à une convention avec l'IRTS de Lorraine pour le parcours Métiers du social - ne sont pas transmis. Comment juger de la pertinence de cette orientation et de cette mention par rapport aux autres mentions qui visent également le même type de concours ?
 - La méconnaissance du devenir des sortants non diplômés alors que le dispositif Hirsch de lutte contre les étudiants décrocheurs est mis en avant.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de s'interroger sur la disparité des résultats entre les deux sites, qui pourrait être problématique pour un même diplôme.

Analyser les données de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) pourrait participer à faire évoluer pareille situation. Un meilleur lien entre l'OVE et les équipes enseignantes reste à penser pour renforcer le pilotage scientifique et pédagogique.

Il est recommandé de posséder (et de présenter) des chiffres objectifs sur les résultats des concours, les poursuites dans les spécialités de master, les métiers réellement exercés et l'évaluation des enseignements, afin de piloter la mention en toute connaissance de cause et d'opérer des choix stratégiques pertinents.

Une réflexion stratégique transverse sur les parcours de mentions en L3 et les mutualisations/passerelles mériterait d'être enclenchée dans un contexte de forte concurrence entre L3, notamment visible dans la préparation aux concours des fonctions publiques et du travail social.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAUX DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)

METZ

	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1	412	293	290	410	385
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2	187	152	114	127	144
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	156	172	167	122	131
Taux sortant de L2 non réinscrit en L3	15%	10%	11%	8%	
Taux d'entrant L3 non titulaires du L2	5%	6%	12%	5%	11%
Taux de réussite complet L1 (calculé sur le nombre d'étudiants inscrits)	36%	34%	38%	27%	
Taux d'abandon (aucune note)	15%	18%	15%	14%	
Taux de réussite en 3 ans (IA N-3 Etablissement)	58%	58%	50%	54%	
Taux de réussite en 5 ans (IA N-5 Etablissement)	8%	9%	5%	7%	
Taux de poursuite en deuxième cycle	69%	70%	84%	67%	
Taux d'insertion professionnelle L3	10%	10%	2%		

NANCY

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits en Licence 1ère année	481	369	341	415	511
Nombre d'inscrits en Licence 2ème année	262	209	186	150	226
Nombre d'inscrits en Licence 3ème année	204	186	140	137	107
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Nombre d'inscrits en L2	262	209	186	150	
Nombre d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	7	6	10	4	
Taux d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	2,67 %	2,87 %	5,38 %	2,67 %	
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Nombre d'inscrits en L3	204	186	140	137	
Nombre d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	9	10	13	10	



Taux d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	4,41 %	5,38 %	9,29 %	7,30 %	
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Taux de réussite en L1 (calculé sur le nombre de présents à l'examen)	41,44 %	51,04 %	50,00 %	63,01 %	
Taux d'absentéisme en L1	43,56 %	33,06 %	44,31 %	40,44 %	
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	80,95 %	82,00 %	78,64 %	82,30 %	
Taux d'insertion professionnelle	85,71 %	53,85 %	80,00 %	62,50 %	
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Année de l'inscription en L1	2004	2005	2006	2007	
Nombre de néo-bacheliers	nd	343	302	219	
Nombre de néo-bacheliers ayant obtenu une licence en 3 ans	nd	102	58	57	
Taux de réussite en 3 ans	nd	29,74 %	19,21 %	26,03 %	
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	
Année de l'inscription en L1	2002	2003	2004	2005	
Nombre de néo-bacheliers	nd	nd	nd	343	
Nombre de néo-bacheliers ayant obtenu une licence en 5 ans	nd	nd	nd	128	
Taux de réussite en 5 ans	nd	nd	nd	37,32 %	

LEGENDE :

Détail des variables :

Nombre d'inscrits : Etudiants inscrits à titre principal*

Nombre d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante : Etudiants inscrits en L2 à l'année N et inscrits en L3 ou en licence professionnelle à l'année N+1 dans une mention proposée à l'université Nancy 2 différente de la L2

Nombre d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante :

Etudiants inscrits en L3 à l'année N et inscrits en N-1 dans une L2 de mention différente

Nombre de néobacheliers : Etudiants ayant obtenu leur baccalauréat l'année de leur inscription à l'Université

Les indicateurs :

Taux de réussite en L1 = [Nombre d'étudiants ADM en L1] / [Nombre d'étudiants présents en L1]

Taux d'absentéisme en L1 = [Nombre d'étudiants absent à au moins un examen de L1] / [Nombre d'étudiants inscrits en L1 à titre principal]

Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire : [Etudiants dont la situation connue est la poursuite d'études] / [Etudiants dont la situation connue] **

Taux d'insertion professionnelle : [Répondants en emploi] / [(Répondants en emploi) + (Répondants en recherche d'emploi)] **

Taux de réussite en 3 ans = [Nombre de néobacheliers inscrits en L1 à l'année N] / [Nombre d'étudiants inscrits en L3 à l'année N+2 et ayant obtenu leur diplôme]

Taux de réussite en 5 ans = [Nombre de néobacheliers inscrits en L1 à l'année N] / [Nombre d'étudiants inscrits en L3 à l'année N+2, N+3 et N+4 et ayant obtenu leur diplôme]

* Inscription administrative (source APOGEE)

** D'après les enquêtes devenir à 6 mois des diplômés de licence



Moyenne des deux sites			
	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	526	533	486
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	10	15	15
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	68	68	68
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	1872	2263	2288
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	166	121	74



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Évaluation des diplômes Licences - Vague C

Académie : Nancy-Metz
Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Psychologie

Domaine : SHS. Sciences humaines et sociales
Demande n° S3L1130004677

Objet: Réponse à l'évaluation de la mention Licence de Psychologie

Cher-e collègue,

Veillez trouver ci-dessous les éléments de réponses aux points relevés dans la synthèse de l'évaluation de la mention Licence de psychologie
Nous tenterons d'apporter des éléments à chacun de ces points.

Globalement, il apparaît que plusieurs remarques portent sur les tableaux d'indicateurs (*Page 2 "Appréciation globale & Point # 3 "Les chiffres transmis et leurs disparités méritent d'être commentés et expliqués. Les taux d'abandon en L1 entre Nancy (40 %) et Metz (15,5 %) ; le taux de réussite en trois ans entre Nancy (25 %) et Metz (55 %) et le taux d'insertion professionnelle (diplômés en L3 en master principalement : Nancy 70 % et Metz 7 %)"*).

	Nancy	Metz
Taux d'abandon en L1	40 %	15,5 %
Taux de réussite en 3 ans	24,7 %	55 %
Taux d'insertion professionnelle (inscrits en L3 diplômés, enquête Observatoire de la vie étudiante	70 %	7,3 %

Avec perspicacité, l'existence d'une disparité entre les tableaux d'indicateurs concernant la plateforme de Metz et celle de Nancy est relevée, à plusieurs reprises. Nous en sommes d'accord, ce tableau fait état de grandes disparités. Ces disparités n'ont pas échappé aux équipes pédagogiques : elles sont dues en partie au mode de calcul du pourcentage d'abandon (plutôt que du taux), mode de calcul différent entre les deux sites. On le sait bien, ces chiffres émanent des services compétents de chaque université, auprès desquels la marge de manœuvre des porteurs de mention est mince. Quoiqu'il en soit, ce tableau met en avant des disparités fortes liées à l'indépendance des deux offres de formation messine et nancéienne, disparités légitimes jusqu'au 1er janvier 2012, puisque les deux offres de formation relevaient de deux universités indépendantes. De notre point de vue, sur la période où les deux universités proposaient chacune deux offres de formation (l'une messine et l'autre nancéienne), rien d'étonnant à ce que deux entités différentes ne soient pas semblables. A l'impossible, nul n'est tenu : nous avons commenté les tableaux site par site indépendamment. Pour clore cette remarque, nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de fournir aux experts un tableau des indicateurs intégrés sur les deux plateformes. Les services compétents devraient pouvoir nous donner cette information sous peu.

En revanche, ne pouvant changer le passé, nous nous sommes (le nous référant à deux équipes pédagogiques comptant 43 EC) attaché à envisager un avenir commun, qui réduirait le taux d'abandon à Nancy, ainsi que le taux d'insertion en L3 à Metz, comme décrit dans le document.

Cette même préoccupation des tableaux d'indicateurs disparates se retrouve page 3, paragraphe Recommandation pour l'établissement :

Il est recommandé de s'interroger sur la disparité des résultats entre les deux sites, qui pourrait être problématique pour un même diplôme.

Analyser les données de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) pourrait participer à faire évoluer pareille situation. Un meilleur lien entre l'OVE et les équipes enseignantes reste à penser pour renforcer le pilotage scientifique et pédagogique.

Pour présenter les indicateurs (et les tableaux), chaque plateforme s'est adressé à son propre OVE (Observatoire de la Vie Étudiante) : le département de psychologie de Nancy 2 de l'actuelle université de Lorraine s'est adressé alors à l'OVE de l'université Nancy 2 de l'époque, puisque l'université de Lorraine n'existait pas encore. Le département de l'université Paul Verlaine de Metz, a de son côté contacté l'OVE de cette même université, puisque là encore l'université de Lorraine n'existait pas encore.

Par conséquent, bien plus qu'une coordination entre OVE et les équipes enseignantes, il faudrait une coordination entre les deux OVE (multiples : l'un à Metz ; l'autre à Nancy, chacun fonctionnant en autonomie).

Nous nous engageons à construire une analyse pertinente et fouillée dès lors que nous aurons à notre disposition des données comparables, qui autorisent une analyse pertinente

Concernant le point # 9 :

- La méconnaissance du devenir des sortants non diplômés alors que le dispositif Hirsch de lutte contre les étudiants décrocheurs est mis en avant.

La mise en oeuvre du dispositif Hirsch tel qu'il a été expérimenté à ex- université Paul Verlaine, dans les mentions Droit et Psychologie, ne concernait que les étudiants de L1 (semestre 1 et semestre 2). Les services compétents de l'ex université Paul Verlaine de Metz tiennent à la disposition des experts le bilan de cette action réalisée en 2010-2011 (Cf. ANNEXE 1, ci-jointe, extrait du bilan réalisé par le SIOU et envoyé au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse concernant la L1 Psychologie).

Par ailleurs, on peut lire, dès la première page, paragraphe *Présentation de la mention*, ligne 3 "(...) quelques enseignements dans d'autres disciplines". Cette formulation pourrait laisser penser à saupoudrage : or, il convient de se souvenir que la structure des 6 semestres de la Licence ainsi que la proportion d'UE d'ouverture, libre et a été uniformisée.

Point 6 concernant les Stages.

La place réservée au stage est faible et aucune politique commune n'est précisée.

L'absence d'incitation à la mobilité européenne, alors même que les responsables m

Il est indiscutable que les pratiques **passées** à l'égard de stages en Licence 3 étaient très différentes sur les deux universités. Nous ne pouvons changer le passé. Mais il est vrai aussi, que sous l'impulsion d'un travail d'équipe pédagogique impliquant les enseignants-chercheurs des deux plateformes, la question des stages est traitée de la même façon dans la mention licence de psychologie de l'université de Lorraine. Ainsi, **à l'avenir**, que l'on soit étudiant à Metz ou à Nancy, on aura le même nombre d'heures de stages à effectuer, avec les mêmes contraintes (rapport de stage) et le même soutien (reprise de stage). Nous nous inscrivons en faux : la place du stage est loin d'être faible (deux semaines et demi) ; elle est présente dans deux UE de la troisième année de Licence. Ce point est détaillé aux pages 5 et 14 du document.

Point 8 concernant le parcours IRTS

Les chiffres et les résultats aux concours annoncés comme débouchés intéressants - notamment grâce à une convention avec l'IRTS de Lorraine pour le parcours Métiers du social - ne sont pas transmis. Comment juger de la pertinence de cette orientation et de cette mention par rapport aux autres mentions qui visent également le même type de concours ?

Les réponses sont données en ANNEXE 2.

Pour conclure, nous souhaitons remercier les experts pour avoir mis l'accent sur les points que l'équipe pédagogique de la mention licence de psychologie de l'université de Lorraine considère comme importants, à savoir l'adaptation de notre offre de formation à un public large et diversifié, avec la volonté de donner à chaque étudiant les possibilités de réussir (enseignements de mise à niveau dans certaines disciplines), la volonté de donner des compétences, ainsi qu'un projet pédagogique cohérent permettant une réelle progression sur trois ans.

Point 5, concernant le tutorat.

Le point faible relevé dans la synthèse d'évaluation porte sur le volume du tutorat. Cette remarque des experts mérite d'être replacée dans le contexte plus large de l'aide à la réussite. Concernant le dispositif de soutien et mise à niveau dans les deux disciplines repérées comme difficiles par et pour les étudiants (statistiques et biologie), la mise en œuvre de ce soutien passe par un enseignement de vingt quatre heures de Travaux Dirigés dans des groupes à effectifs raisonnables. Par ailleurs, pour soutenir les étudiants rencontrant des difficultés dans l'expression écrite du français, les Ateliers de français sont mis en place, à raison de vingt heures de Travaux Dirigés. Ces précisions sont apportées dans le document (page 15).

Pour terminer, notre équipe pédagogique souhaite remercier les experts de l'université de Lorraine et de l'AERES pour leur lecture attentive de notre document d'offre de formation de licence de psychologie.

Que ce soit au niveau de l'auto-évaluation réalisée par l'université, et au niveau de l'AERES, ces deux instances ont insisté sur la "cohérence du projet pédagogique et de l'architecture" de la licence, de la première à la troisième année de formation, relevant également la déclinaison des enseignements à la fois "en termes de compétences visées, de savoirs disciplinaires, ainsi que les débouchés professionnels" accessibles à nos étudiants. Ces points forts reflètent la volonté de l'équipe pédagogique de fournir une offre de formation centrée sur les étudiants, permettant à la majorité d'entre eux d'accéder au Master de psychologie, indispensable à l'exercice de la profession, tout en proposant des parcours facilitant leur insertion professionnelle.

Cette volonté de l'équipe pédagogique se traduit également par la mise en place de dispositifs d'accompagnement et d'aide aux étudiants, passant notamment par le soutien dans les disciplines repérées comme les plus discriminantes pour nos étudiants. L'AERES relève par ailleurs les efforts mis en place pour adapter notre mention licence de psychologie à des publics diversifiés (par exemple, formation continue).

Avec nos remerciements
Metz, le 30 mai 2012

Porteur de la mention licence de psychologie
Valérie Fointiat
Porteur associé
Anne-Marie Toniolo.

ANNEXE 1 : BILAN DISPOSITIF HIRSCH au 15 mai 2012

2.3. *Psychologie, Université Paul Verlaine-Metz*

Le responsable de la L1 de Psychologie avait été l'un des premiers à se porter volontaire pour participer au dispositif expérimental. Partant du constat que les bacheliers professionnels et technologiques étaient surreprésentés dans sa filière (35 % des étudiants de L1 titulaires d'un baccalauréat technologique et 14 % d'un baccalauréat professionnel), il lui semblait impératif d'éviter un « gâchis humain » en proposant à ces publics un accompagnement personnalisé pour leur permettre, au plus tôt, de se réorienter vers des filières plus adaptées.

Sélection des étudiants

En psychologie, les étudiants ont été sélectionnés selon trois modalités :

- à l'inscription administrative, **tous les bacheliers professionnels et les redoublants**,
- les **étudiants ayant moins de 6/20 aux tests de biologie et statistiques** se déroulant pendant la semaine de rentrée,
- tous les **étudiants en retard** pour leur inscription pédagogique.

136 étudiants « potentiellement décrocheurs » (sur 393 inscrits en L1) ont été sélectionnés. Obligatoire pour ces derniers, le dispositif était accessible à tous les autres étudiants.

Accompagnement individualisé

Pour éviter d'ajouter à la masse d'informations donnée aux étudiants pendant la semaine de rentrée, le responsable pédagogique a tenu à faire lui-même la **présentation du dispositif et des partenaires** à l'ensemble de ses étudiants, durant son second cours en amphi, le 20 septembre.

Les **premiers rendez-vous référents** ont débuté le 27 septembre. Le suivi des 136 étudiants « potentiellement décrocheurs » a été réparti équitablement entre 9 enseignants référents volontaires.

Réunion bilan mi-novembre : point sur les difficultés rencontrées par les profs référents, les évolutions souhaitées...

28 étudiants (soit 20 % des bénéficiaires), étaient présents au premier entretien référent.

Les deux modules de soutien pédagogique et méthodologique qui concernaient 14 étudiants devaient être organisés par le responsable pédagogique.

Par ailleurs :

- 2 étudiants ont été adressés à l'assistante sociale,
- 2 étudiants aux missions locales,
- 6 étudiants aux conseillers d'orientation-psychologues
- 2 étudiants au CRI-BIJ (bureau messin du CRIJ Lorraine)
- 1 étudiant à l'AFIJ.

Les 6 étudiants positionnés sur le module 4 ainsi que les étudiants absents aux entretiens, ont été contactés par mail par le conseiller Pôle emploi qui leur a proposé de travailler sur

leur projet professionnel ou d'être éventuellement adressés à des COP pour les questions concernant leur orientation.

A ce stade de l'expérimentation, malgré un bilan quantitatif très moyen, le bilan qualitatif était positif. L'équipe pédagogique se réjouissait des effets bénéfiques du dispositif sur les étudiants : moins d'isolement et une confiance accrue dans leurs chances de réussite.

Par mail et téléphone, les enseignants ont assuré un suivi régulier (tous les 15 jours), permettant aux étudiants de faire remonter leurs difficultés au fur à mesure.

Pour le responsable pédagogique, les résultats des premières colles de TD n'étant pas significatifs, le deuxième entretien avec les étudiants et l'organisation des modules ne pouvaient avoir lieu qu'après les résultats des examens du premier semestre.

Fin février, malgré les mauvais résultats aux examens, seulement 7 % d'étudiants « potentiellement décrocheurs » se sont présentés au **deuxième entretien référent** :

- 27 étudiants admis, soit un peu moins de 20 % des bénéficiaires.
- 109 ajournés (dont 30 absents à tout ou partie de leurs examens)

Les étudiants les plus en échec ne se sont pas présentés à ce nouvel entretien.

A la demande du responsable pédagogique, un courrier électronique a donc été adressé par la secrétaire pédagogique aux 47 étudiants ayant eu moins de 5/20 aux examens pour leur proposer un rendez-vous avec un conseiller d'orientation-psychologue et leur rappeler la possibilité de s'adresser à l'ensemble des structures partenaires. Le « flyer partenaires » était joint au mail.

Par ailleurs, envoyé à l'ensemble des étudiants « potentiellement décrocheurs », un mail rappelait à ceux qui désiraient s'inscrire dans une filière sélective en 2011-2012, qu'ils devaient formuler leurs vœux sur le site d'Admission Post Bac avant le 20 mars 2011.

Les étudiants vus sont ceux qui ont validé leur semestre et ont décidé de rester à l'Université. Par conséquent, les modules 3 et 4 ne les intéressaient pas et n'ont pas été organisés.

Début avril, les étudiants inscrits en L1 Psychologie à l'UPV-M étaient invités à participer à un atelier de "Découverte du service civique" animé par un conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, référent « Service civique » à la DDCS 54, le 15 Avril 2011. 2 étudiants de psychologie se sont inscrits.

A l'issue de la troisième vague d'entretiens, **un bilan général de l'expérimentation** a été dressé par l'équipe pédagogique et présenté lors du troisième et dernier comité de pilotage. Au total, 31 étudiants « potentiellement décrocheurs » ont validé leur année universitaire (dont 8 au rattrapage). Le taux de réussite des « potentiellement décrocheurs » est de 22,8 % contre 27,6 % pour les non bénéficiaires.

Pour le responsable pédagogique et les enseignants impliqués, le rapport coût/résultats de ce dispositif est moyen.

Le taux de participation des étudiants contactés est resté extrêmement faible (en moyenne, 1 sur 7), malgré les relances par courriers électroniques, appels téléphoniques et courriers "papier". Les enseignants référents se sont fatigués et démotivés face à l'abandon et au manque d'intérêt d'une majorité d'étudiants. Les résultats universitaires des étudiants bénéficiaires ont été parfois "décevants".

En revanche, l'équipe pédagogique a souligné une bonne implication et une grande motivation des étudiants ayant répondu favorablement au projet et des résultats universitaires parfois "inespérés" pour certains d'entre eux. Le programme



d'accompagnement a clairement amélioré leur « perception » des enseignants et de l'université et a permis de réelles interactions avec les enseignants impliqués.

EVALUATION DU PARCOURS « LES METIERS DU SOCIAL »**Responsable universitaire : Valérie Saint-Dizier**

Pour rappel, le parcours « les métiers du social » implique des universitaires, des cadres de l'IRTS, des professionnels. Il est destiné aux étudiants intéressés par les métiers du social qui ont choisi de s'inscrire en psychologie pour parfaire leur formation. Ce parcours leur permet de se construire un projet professionnel et de cette manière les prépare au concours d'entrée à l'IRTS - pour ceux qui auraient choisi cette voie.

L'évaluation du parcours se décline en différents points**1) La réussite au concours de l'IRTS**

Sur les 40 étudiants qui se sont inscrits au parcours :

- 12 ne se sont jamais présentés en cours et n'ont pas fait de stage (sur ces 12 étudiants, 1 a passé le concours)
- Au total 26 (25 assidus et 1 non assidu – cf. ci-avant) ont passé le concours (partie écrite) : 84% de réussite - la moyenne globale de réussite à ce concours : 65%. Précisons que de nombreux candidats au concours – en excluant ceux que nous avons formé -, ont suivi des préparations à ce concours via par exemple Forelis, le CNED, la croix rouge, ...
- 2 assidus sont toutefois ABI car ils ont réussi le concours infirmier
- 1 assidu a passé le concours ME

(les admis aux entretiens IRTS -dernière étape du processus de sélection- seront communiqués ultérieurement)

Donc nous avons 30% d'échec (même proportion qu'en L1) : étudiants qui se sont inscrits sans raison...

Pour ceux qui ont été assidus, la formation est un réel succès.

2) L'évaluation opérée par les étudiants

Nous avons également via les services de l'université procédé à une évaluation du parcours.

De cette évaluation, il ressort une grande satisfaction globale des étudiants.

Deux points à améliorer ont été mentionnés, nous précisons à la suite pour chacun d'eux comment nous allons y remédier :

- concernant les stages, il a été difficile pour les étudiants en début d'année de définir la demi-journée de stage au niveau de leur convention - les étudiants n'ayant pas connaissance de l'emploi du temps du second semestre. Maintenant que la nouvelle offre de formation est en place, nous avons demandé aux responsables de L1 l'autorisation pour pouvoir diffuser à ces étudiants le planning de l'année universitaire pour qu'ils puissent définir en toute connaissance cette demi-journée de stage.
- En stage les étudiants se sont trouvés confrontés à des enfants présentant des troubles du comportement relevant de certaines psychoses, névroses, etc. Ayant dans notre département, des enseignants-chercheurs compétents dans le champ de la psychopathologie, il a été convenu de revoir le contenu de certains enseignements pour

pouvoir sensibiliser les étudiants aux troubles du comportement qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

3) L'évaluation opérée par les responsables du parcours

Nous avons également opéré une évaluation des services universitaires impliqués dans la gestion de ce parcours. Nos partenaires de l'UFR CDH et de la Présidence ont été particulièrement à l'écoute de nos difficultés et efficaces pour réguler les dysfonctionnements rencontrés. Quelques améliorations pourraient toutefois être encore apportées.

Demande de transmission de documents ré-exploitable

Les documents que l'on nous transmet sont dans des formats inexploitable, ce qui nous a contraints à retaper des listes d'étudiants, etc. ; nous demanderons aux services de l'Université de pallier ce problème.

Demande d'une liste de diffusion spécifique

Aussi, nous sommes amenés régulièrement à communiquer via la messagerie avec les étudiants de ce parcours. Nous n'avons à notre disposition que la liste de diffusion qui comporte les adresses électroniques de tous les L1 de psychologie. Une liste de diffusion avec uniquement les étudiants du parcours serait préférable pour ne pas encombrer inutilement la boîte des étudiants non concernés. Nous en ferons également la demande auprès des services compétents.

Poursuite d'une initiative : non visibilité du parcours sur Apogée

Un autre problème s'est présenté au cours du premier semestre. Des étudiants qui n'avaient pas l'intention de suivre le parcours, se sont inscrits à certaines UE de celui-ci (des étudiants en L1 et en L2) ; ce phénomène a perduré durant tout le premier semestre. Nous avons été contraints de contacter personnellement ces étudiants et de leur demander de s'inscrire à d'autres enseignements. Pour ne plus rencontrer cette difficulté, nous avons demandé au service scolarité de la Présidence, de rendre le parcours non visible sur Apogée et que l'inscription aux différentes UE du parcours se fasse uniquement via l'UFR (rappelons que les étudiants du parcours quel que soit le dispositif sont contraints de se rendre à l'UFR pour leur inscription aux deux UE facultatives que comportent le parcours). Ce dispositif a été testé pour le second semestre. Le bilan est positif. Nous le reconduisons pour l'année universitaire à venir.

4) L'évaluation opérée par les principaux intervenants

Des problèmes d'assiduité ont été constatés. Des stages ont été trouvés trop tardivement.

Incidences sur l'aspect organisationnel et l'inscription au parcours pour la rentrée 2010-2011

Les éléments considérés

- Même si le bilan est très positif, demeure le problème des 30% d'étudiants qui ne se sont jamais présentés en cours et qui n'avaient pas de stage. Notre objectif est que les non intéressés n'investissent pas le parcours (car ce phénomène engendre notamment des recompositions de groupes en cours de semestre qui sont chronophages pour les organisateurs du parcours).
- Nous nous attendons à ce que le nombre d'étudiants intéressés par le parcours progresse. En effet, il semblerait que l'existence de ce parcours ait été diffusée largement puisque des étudiants messins nous ont contactés pour avoir davantage d'informations sur ce parcours. Nous prendrons contact avec le service AIDE et les COP pour rappeler que ce parcours a pour objet premier de pallier l'échec en première année de psychologie et n'est pas une formation ouverte à tous pour préparer l'entrée à l'IRTS.

- Aussi rappelons que ce parcours nécessite que l'étudiant ait un stage qui se déroule au cours des deux semestres. Sans stage, la mission pédagogique que nous nous sommes fixée ne peut se mettre en place.

Ces différents éléments nous conduisent à revoir les modalités d'inscription et d'organisation pour la rentrée 2010-2011.

La réorganisation pour la rentrée 2010-2011

La réorganisation proposée ci-après, a pour but de nous assurer d'une part de l'intérêt et de la motivation des étudiants et d'autre part, qu'ils seront tous en stage durant l'année universitaire.

Permettre aux étudiants de cerner si le parcours correspond à leurs attentes

Une réunion d'information destinée aux futurs L1 de psychologie intéressés par ce parcours est programmée le 1^{er} septembre. Durant les deux premières semaines de septembre sont programmés des enseignements (12H) qui vont permettre aux étudiants de cerner le contenu de parcours et apprécier si cette formation leur convient ou non.

La recherche d'un stage dès les trois premières semaines de septembre

Durant les trois premières semaines de septembre, les étudiants devront rechercher un stage (ils seront aiguillés au cours des enseignements mentionnés ci-avant) et devront transmettre à la responsable du parcours, leur convention signée par l'établissement d'accueil avant le 20 septembre. Les étudiants qui au 20 septembre auront transmis leur convention signée pourront être inscrits à ce parcours via Mme Del Signore.

Bilan de l'année universitaire 2010-2011 et incidences sur l'année 2011-2012.

Evaluation de la responsable du parcours

Une difficulté a émergé dès la réunion de rentrée du 1^{er} septembre. Nous avons demandé à la scolarité d'informer les étudiants de ce parcours, un message avait été produit, a été mis en ligne mais les étudiants n'ont pas pensé à aller consulter le site de Nancy2. Dès lors ils ont été surpris d'apprendre que les cours débutaient cette première semaine de septembre, qu'ils allaient devoir chercher un stage dès septembre.

Action pour 2011-2012 : après discussion avec V. Principato, il a été convenu que via le calendrier précisant les réunions de rentrée serait signalée une URL qui permettra aux étudiants intéressés par le parcours, d'accéder dès juillet à des informations sur la réunion de rentrée, au calendrier du parcours, aux informations concernant les stages, à la convention de stage, aux descriptifs des UE etc.

L'exigence de trouver un stage pour pouvoir s'inscrire a été bénéfique – l'activité pédagogique personnalisée a pu être efficace dès le premier semestre.

Action pour 2011-2012 : action reconduite (ne pourront s'inscrire au parcours que les étudiants en stage à la mi-octobre).

Synthèse de l'évaluation des étudiants opérée par Najat Formet

Nous avons soumis aux étudiants de la promo 2010/2011, le même questionnaire que l'an passé. Nous n'avons pas eu de remarques sur le contenu pédagogique (rappelons que les étudiants l'an passé avaient demandé à ce qu'un point sur les pathologies soit fait, ce qui a été le cas cette année ; ils se plaignaient d'avoir cours les samedis, cela n'a pas été le cas cette année ; ils ont toutefois eu cours en soirée (jusqu'à 20h30) et le regrettent car des contraintes liées au transport les ont contraints à quitter les cours plus tôt.

Action pour 2011-2012 : le cours hebdomadaire ayant lieu en soirée se finira à 19H30.

La critique récurrente sur les deux années est celle de la durée du stage : les étudiants souhaiteraient qu'il soit plus long et/ou condensé (2 jours/semaine), cette dernière option est inenvisageable - les étudiants devant assister aux enseignements de psychologie.

Action pour 2011-2012 : alors que le stage était limité à 75H (⇔25 demi-journées avec ½ journée par semaine) les années antérieures ; nous soumettrons aux étudiantes les contraintes suivantes qui leur offriront plus de possibilités : le stage doit avoir une durée minimum de 75 H (⇔25 demi-journées avec ½ journée par semaine) et ne doit pas excéder 40 journées. Cela signifie que les étudiants qui le souhaitent peuvent en plus de la ½ journée par semaine, décider d'être en stage durant les vacances universitaires et/ou les week-ends).

Note : nous fixons la limite à 40 journées, car au-delà le stage devrait être rémunéré, ce qui n'est pas souhaitable - si le stage venait à être rémunéré, les étudiants ne trouveraient plus de stage... ou occuperaient la place d'étudiants en formation d'éducateurs)

Faire débiter les enseignements deux semaines avant la rentrée universitaire a été bénéfique. Sur les 60 présents au début des enseignements, 40 se sont finalement engagés dans le parcours.

Action pour 2011-2012 : dans la même optique que l'an passé, les cours débuteront début septembre ; au cours de la semaine 36, un maximum d'enseignements seront proposés (1 de 3H par jour).

Une difficulté s'est posée cette année avec la mise en place du système ADE. Si les groupes en effectifs restreints sont dans la maquette programmés au premier semestre, dans les faits, ils fonctionnent davantage au second semestre.

Action engagée : la maquette a été modifiée en conséquence et transmise à la Présidence. Évidemment le volume horaire global du parcours restera inchangé. Elle est maintenant en adéquation avec le fonctionnement effectif du parcours et ADE peut donc être utilisé pleinement.

Réussite au concours

Concours moniteur-éducateur : sur 6 candidats, 2 admis

Concours éducateur spécialisé : sur 24 candidats, 7 non admis à l'écrit et seulement 6 admis à l'oral

Concours assistante sociale : 3 admis sur 4

Concours éducateur de jeunes enfants : 3 admis sur 4

Sur les 10 qui n'ont pas passé le concours, 6 étaient assidus, les autres inexistantes.

Sur les 29 ayant passé un concours IRTS, 14 ont réussi (48%) – l'an passé le taux de réussite était de 84%.

Commentaire de la responsable cadre IRTS du parcours ayant participé à l'audition des candidats.

Cette année, le bilan est un peu différent de celui de l'année dernière.

- Comme en 2009, le parcours a été utile à des étudiants fortement déterminés à passer les concours de l'IRTS. Ils se sont investis sérieusement à la fois dans les stages et dans les cours et ont pu vérifier la solidité de leur motivation initiale.
- Si les résultats au concours en ce qui concerne ce type de candidats, sont un peu moins bons que précédemment, c'est à la fois en lien avec des résultats négatifs à l'épreuve écrite d'admissibilité (étudiants ayant des difficultés de rédaction) et avec des argumentations jugées insuffisantes au niveau de l'oral, comme s'ils avaient investi superficiellement la formation proposée.
- Comme en 2009 aussi, un petit nombre de candidats s'est inscrit au parcours et ne s'est présenté ni en cours, ni aux concours. Ils n'ont pas rendu les travaux demandés.
- En revanche, un nombre plus élevé de candidats cette année a semblé profiter de ce parcours pour se déterminer quant à son orientation avec deux tendances :
 - Quelques étudiants ont quitté la formation et semble-t-il le campus Lettres pour se diriger vers d'autres filières de formation (ex BTS Immobilier).
 - D'autres ont choisi de poursuivre les études de psychologie, tout en s'investissant sérieusement dans l'option « métiers du social », mais ils ne se sont pas inscrits aux concours (une dizaine). Il semble que cette formation leur ait permis de faire un choix clair pour les études et le métier de psychologue. Enfin quelques-uns, dans une position plus

ambivalente, ont tout de même passé les concours, se mettant peut-être dans des positions d'échec inconscient. A noter que 3 étudiantes ont abandonné alors qu'elles avaient été admissibles à l'oral et une d'elles a renoncé à entrer en formation alors qu'elle était admise.

Après échange avec les intervenants, il semble que les étudiants prenaient moins d'initiatives, étaient moins actifs que l'an passé, comme si le fait d'avoir obtenu un stage était suffisant pour réussir le concours. Si plus d'étudiants étaient assidus que l'an passé, moins d'étudiants étaient pleinement investis dans le parcours.

Donc sur cette promotion on peut identifier quatre profils :

- Des étudiants qui n'ont pas le niveau pour intégrer l'IRTS, ni suivre un cursus universitaire (difficultés de rédaction, mauvaise maîtrise de la syntaxe, de la grammaire). Ce sont des étudiants en échec pour qui d'autres alternatives que le parcours doivent être trouvées.
- Des étudiants qui ont compris que leur projet professionnel était de devenir psychologue et non travailleur social. Ce sont des étudiants qui ont gagné en maturité et qui vont sans aucun doute s'impliquer activement dans leur cursus en psychologie (ce sont des étudiants en réussite, car ce parcours a également cette vocation)
- Ceux qui ont réussi le concours et qui vont intégrer l'IRTS (étudiants en réussite)
- Ceux qui ne se sont pas suffisamment investis pour réussir au concours... (étudiants pour lesquels il faut agir)

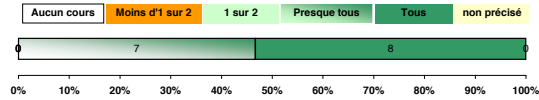
Action : en réunion d'information, nous ferons un état des deux années précédentes pour leur montrer que si l'assiduité est nécessaire, elle n'est pas suffisante ; un investissement personnel important est requis. En outre, nous les informerons que la présence sera notifiée et la participation durant les enseignements évaluée au cours des deux semestres.

COMPOSANTE : UFR Connaissance de l'homme
FORMATION : L1 Psychologie
PARCOURS : Métiers du secteur social

Nombre de répondants : 15
Nombre d'inscrits à l'UE : 30
taux de réponse : 50%

Assiduité des étudiants

Il(s) disent avoir participé à



Parmi les étudiants qui ont répondu, 100% disent avoir assisté à tous les cours ou presque.

Dans la suite des analyses, ceux qui n'ont assisté à aucun cours ont été retirés de l'effectif car ils n'ont pas répondu aux questions posées.

Les réponses en chiffres

	Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout	non réponse	Total
1. Les objectifs et le programme suivi ont-ils été conformes à vos attentes ?	8	7	0	0	0	15
2. Le planning des séances, le rythme des cours, vous paraissent-ils satisfaisants ?	6	8	1	0	0	15
3. L'information et l'affichage en cours d'année sur le parcours sont-ils satisfaisants ?	0	12	3	0	0	15
4. Percevez-vous une interaction suffisante entre la théorie et le professionnel ?	7	8	0	0	0	15
5. Appréciez-vous l'existence d'intervenants extérieurs dans ce parcours ?	15	0	0	0	0	15
6. La charge de travail personnel vous paraît-elle satisfaisante ?	8	7	0	0	0	15
7. Votre investissement dans ce parcours a-t-il été important ?	13	2	0	0	0	15

	Trop court	Suffisant	Trop long	non réponse	Total
8. Le temps imparti pour ce parcours vous a-t-il semblé ?	5	10	0	0	15

	Faible	Plutôt faible	Plutôt élevée	Elevée	non réponse	Total
9. Quelle quantité de travail personnel ce parcours nécessite-t-il ?	0	9	4	2	0	15

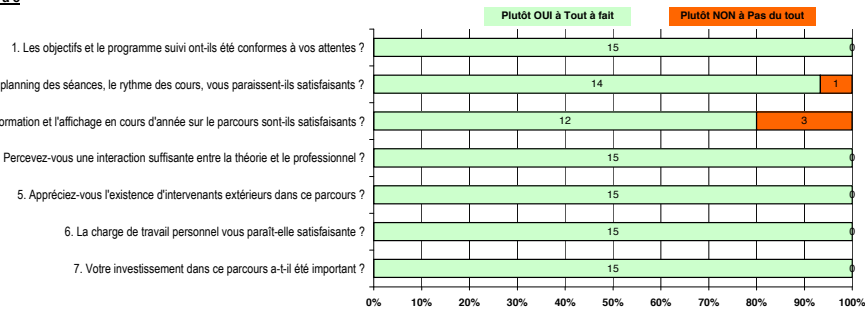
	Très mauvaise	Mauvaise	Moyenne	Bonne	Très bonne	non réponse	Total
13. Quelle est votre impression générale sur l'ensemble de l'année ?	0	0	0	1	14	0	15

Les réponses en graphique

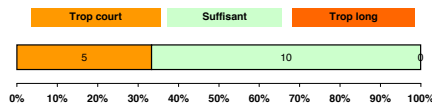
Dans cette présentation, vous retrouvez les données qui portent uniquement sur le parcours concerné par cette fiche.

Les non réponses n'ont pas été prises en compte.

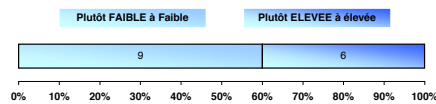
• Questions 1 à 5



• Question 8 : Le temps imparti pour ce parcours vous a semblé



• Question 9 : Quantité de travail personnel nécessitée pour ce parcours



• Question 13 : Impression générale sur l'ensemble de l'année

